

SCHEMA DIRECTEUR PLURIANNUEL HANDICAP 2020-2025

Université de Rouen Normandie

Réunion du conseil d'administration
15 mai 2020

LISTE DES ABREVIATIONS

AD'AP Agenda d'Accessibilité Programmée

ARS Agence régionale de Santé

ASI assistant ingénieur

BAIP Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

BEF Bassin d'Education et de Formation

BU Bibliothèque universitaire

CA Conseil d'administration

CAC Conseil académique

CED Collège des Écoles Doctorales

CFVU Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

CHR Centre hospitalier du Rouvray

CHSCT Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

CHU Centre hospitalo universitaire

COPIL Comité de pilotage

CRAHN Centre de Ressources Autisme de Haute Normandie

CROUS Centre des œuvres universitaires et scolaires

CRTLA Centre référent des troubles du langage et des apprentissages

DEPE Direction des enseignements et du suivi des parcours étudiants

DRH Direction des ressources humaines

DRI Direction des ressources immobilières

DRIC Direction des relations internationales et de la coopération

DRV Direction de la recherche et de la valorisation

DUT Diplôme universitaire de technologie

DYS On regroupe sous “troubles Dys” les troubles cognitifs spécifiques et les troubles des apprentissages qu’ils induisent. Les troubles spécifiques de l’acquisition du langage écrit (dyslexie et dysorthographe**), du langage oral (**dysphasie**), du développement moteur et/ou des fonctions visuo-spatiales (**dyspraxie**), du développement des processus attentionnels (**troubles d’attention avec ou sans hyperactivité**), des activités numériques (**dyscalculie**).**

ESAT Établissements et services d'aide par le travail. Les Esat, anciennement centres d'aides par le travail (CAT), permettent à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire.

HANDISUP Normandie, association Loi 1901.

IUT Institut universitaire de technologie

LSF Langue des signes français

MDPH Maison départementale des personnes handicapées. Guichet unique pour toute personne en situation de handicap qui a besoin de faire reconnaître ses droits.

MDU Maison de l'université

MESRI Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MIO Mission Information Orientation

PACES Première Année Commune aux Etudes de Santé

PMR Personne à mobilité réduite

RH Ressources humaines

SDH Schéma directeur handicap

SUMPPS Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

SUN Service aux usagers du numérique

TEOR Transport est-ouest rouennais

TER Travail d'étude et de recherche

UFR Unité de formation et de recherche

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS.....	2
SOMMAIRE	5
I. Historique :	11
Contexte national de la politique d'université inclusive.....	11
• La charte université handicap 2012	11
• Objectifs	12
La mise en place de Schéma Directeur Handicap à l'université de Rouen Normandie.....	13
BILAN du schéma directeur 2015-2019	14
I. Favoriser l'accueil et l'accompagnement de l'étudiant	15
Le réseau des référents :.....	15
Le principe de la tolérance orthographique pour les étudiants dyslexiques	16
L'attestation de réussite	16
L'accompagnement spécialisé	17
- le Bilan orthophonique	17
Accompagnement de rentrée pour les étudiants autistes.....	17
- Tutorat d'inclusion sociale pour étudiants autistes.....	18
La mise à disposition des notes de Cours 1 à 6	18
« Construire une université Aspie Friendly ».....	19
Achat d'ordinateurs pour les examens.....	20

AGAPE	20
Engagement de Confidentialité :	21
II. L'accessibilité des locaux et aux enseignements pendant le cursus	21
Agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) :.....	21
Plan campus :	22
Accès aux ascenseurs :.....	22
Handisciences	23
Transcription sous-titrée :.....	23
Salle de répit :	23
Site web pour l'inclusion des étudiants en situation de handicap	24
III. L'information et la sensibilisation : diffuser une culture, favoriser la recherche sur le handicap ;	25
IV. L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants.....	27
V. Les ressources humaines de l'université : recrutement orientation, insertion, politique RH et recours aux ESAT.....	28
Bilan : Données relatives des personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)	28
Les chiffres clés :	28
Convention de partenariat entre le FIPHFP et l'Université de Rouen Normandie en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.....	31
PROJET 2020- 2025	32

I - L'accueil et l'accompagnement de l'étudiant.....	33
Fiche 1 Renforcer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement à l'Espace Handicap.....	34
Fiche 2 : Elargissement du tutorat de rentrée.....	36
Fiches 3 : Transition -3 +3 informations aux lycéens	37
Fiche 4 : Accessibilité aux études	38
Fiche 5. Mise aux normes d'accessibilité du site web et des documents.....	40
Fiche 6. Secrétariat pour examen spécialisé	41
II. L'accessibilité des locaux et enseignements pendant le cursus....	42
Fiche 1 : Tests d'usage des cheminements :.....	43
Fiche 2 : Plans et signalétique	43
Fiche 3 Equipement de boucles à induction magnétique (BIM) des bureaux d'accueil ou de scolarité	45
Fiche 4 Salle de répit.....	45
III. L'information et la sensibilisation : diffuser une culture, favoriser la recherche sur le handicap.....	46
Fiche 1. Sensibilisation des étudiants aux situations de handicap	48
Fiche 2 Formation des doctorants	48
Fiche 3. Formation des personnels (cf partie 5 ci-après)	49
Fiche 4. Favoriser la recherche sur le handicap.....	49

Fiche 5 : Communiquer les modalités d'accueil des étudiants en situation de handicap à l'URN dans les universités à l'étranger	50
IV. L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants	51
Fiche 1 Orientation – Information : consolider la coordination entre la MIO, l'Espace Handicap et l'association Handisup	51
Fiche 2. Insertion professionnelle : développer le partenariat entre BAIP et l'association Handisup	51
V. Les ressources humaines de l'université : recrutement orientation, insertion, politique RH et recours aux ESAT : La politique RH en matière de handicap	53
Rôle de la correspondante handicap pour les personnels	53
1 Faciliter la production d'un diagnostic quantitatif et qualitatif mettant en lumière les enjeux et les leviers pour développer un plan d'action de maintien dans l'emploi et de handicap.	55
2 : Favoriser le recensement des personnels BOE	55
3. Sensibiliser les personnels au handicap	56
4. Accompagner les personnels en situation de handicap	57
5. Renforcer la politique de recrutement des personnels Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)	57
ANNEXES	59
Rappel des textes :	59
Charte université handicap 2012	59
Bilan décembre 2019 des actions déposées en 2015	61

Ce document présente l'actualisation 2020 - 2025 du schéma directeur pluriannuel handicap (SDH) adopté par l'Université de Rouen Normandie en 2015. Il rappelle le contexte national de la politique d'inclusion des étudiants et personnels en situation de handicap. Il fait le bilan des réalisations jusqu'en 2019. Il propose ensuite une orientation nouvelle des actions en se centrant sur deux priorités

1/ l'évolution du processus inclusif se traduit par les initiatives de plus en plus nombreuses des composantes en faveur des personnes en situation de handicap (personnels et étudiants). Cette dynamique repose notamment sur le réseau des référents des composantes qui a été institué en 2016. Cette évolution engage à poursuivre le mouvement d'une part en créant d'autres réseaux, d'autre part en associant plus directement les associations étudiantes (bureaux des étudiants) dans l'accompagnement au quotidien. Dans la même perspective, une fiche projet propose que les directions administratives et les référents des composantes seront sollicités, après formation avec session chaque année, pour assurer des actions de sensibilisation auprès des agents de leur composante.

2/ les actions entreprises depuis 2015 ont eu à prendre en compte les différences des cursus et de la culture des composantes. Cette flexibilité est bénéfique aux étudiants qui disposent ainsi des mesures d'accompagnement réglementaires nationales (aménagement d'examen, aides techniques et humaines pour suivre les enseignements) et des pratiques souhaitables selon leur cursus. Cette différenciation aboutit à des ajustements à encourager selon les composantes et filières de formation, selon les écoles doctorales, les instituts de recherche, les laboratoires et les services de l'URN. En lien avec le point précédent, cette orientation s'appuie sur les réseaux d'accompagnement et la coordination opérée par l'Espace Handicap.

Qu'il s'agisse des contraintes imposées par la formation pour les étudiants, des activités inhérentes à l'administration, la gestion, l'enseignement ou la recherche pour les personnels, le SDH 2020-2025 répond aux besoins des personnes en situation de handicap tout en tenant compte résolument de leur environnement universitaire.

Le SDH 2020-2025 profite du nouvel environnement de travail du bâtiment Michel Serres pour consolider la coopération entre les services auxquels s'adressent les étudiants dont ceux en situation de handicap.

I. Historique :

Contexte national de la politique d'université inclusive

- **La charte université handicap 2012**

Le 4 mai 2012, les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche, du travail, de l'emploi et de la santé, des solidarités et de la cohésion sociale et le président de la conférence des présidents d'université signent une nouvelle **charte université-handicap**.

« Elle consolide les dispositions de la charte université-handicap de 2007, confirme et amplifie l'engagement conjoint des ministères et des établissements ».

Dans le contexte de responsabilités élargies des universités, la mise en place d'une **politique inclusive en matière de handicap** s'intègre dans les ambitions d'une université française qui souhaite offrir une égalité des chances aux étudiants comme aux personnels quel qu'en soit le statut. Elle répond également aux demandes sociétales en rendant lisibles les formations et recherches relatives au handicap ainsi que les dispositifs d'accessibilité offerts.

Inscrire le handicap dans la stratégie des établissements participe donc, d'une part, à l'exercice de leur mission sociale et, d'autre part, à leur attractivité nationale, européenne et internationale.

- **Objectifs**

Inviter les universités à faire du handicap un thème transversal intégré dans leur stratégie en articulant étroitement les quatre axes :

- consolidation des dispositifs d'accueil et développement des processus d'accompagnement des étudiants handicapés dans l'ensemble du cursus universitaire et vers l'insertion professionnelle;
- développement des politiques de ressources humaines à l'égard des personnes handicapées;
- augmentation de la cohérence et de la lisibilité des formations et des recherches, dans le domaine du handicap;
- développement de l'accessibilité des services offerts par les établissements.

L'élaboration du schéma directeur d'établissement s'inscrit dans les attendus de

- la **Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »** et de
- la **Loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 - art. 47- relative à l'enseignement supérieur et à la recherche**

Le schéma directeur handicap est pluriannuel. Il s'articule avec :

- Le schéma directeur ressources immobilières
- Le schéma directeur numérique
- Le schéma directeur développement durable

La mise en place de Schéma Directeur Handicap à l'université de Rouen Normandie

Le SDH 2015 avait été élaboré à partir de réunions de réflexion et de propositions déclinées en cinq axes :

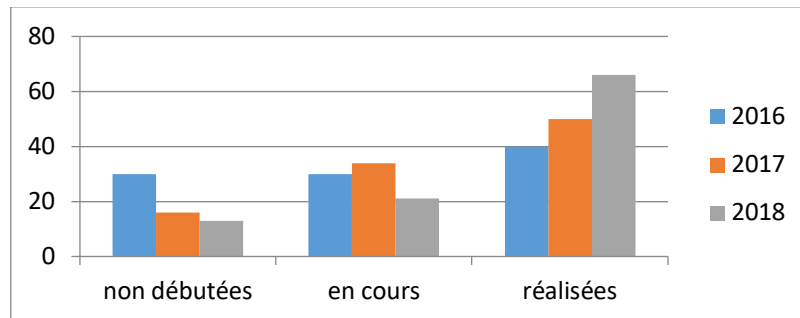
- I. Favoriser l'accueil et l'accompagnement de l'étudiant
- II. L'accessibilité des locaux et enseignements pendant le cursus
- III. L'information et la sensibilisation : diffuser une culture, favoriser la recherche sur le handicap ;
- IV. L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants
- V. Les ressources humaines de l'université : recrutement orientation, insertion, politique RH et recours aux ESAT

Un rapport faisant état de l'avancement des réalisations et des propositions nouvelles a été établi annuellement. Il s'appuie sur les avis et suggestions issus des consultations de la communauté universitaire par la voie numérique. Il intègre les propositions faites dans les réunions des directeurs des composantes et celles des référents handicap des composantes.

Le schéma directeur handicap est présenté chaque année pour avis au comité technique (CT), au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), au conseil académique (CAC), puis il est voté en Conseil d'Administration (CA).

BILAN du schéma directeur 2015-2019

La version initiale du Schéma directeur listait 54 fiches de projet.



Comme figuré ci-dessus, 2/3 ont été réalisées avec une progression nette de 2016 à 2018. Parmi les actions non débutées, une seule sera retravaillée pour être mise en œuvre. Elle concerne la formation des étudiants en situation de handicap à utiliser plus efficacement les aides numériques, en particulier les raccourcis clavier dans des applications bureautiques avancées. Elle prévoit aussi de créer des rencontres innovations de type « bac à sable » où les étudiants partagent leur savoir-faire numérique en proposant des versions fiables et sécurisées. Les autres actions non débutées sont abandonnées car obsolètes. Il y avait par exemple des projets de recherche sur l'employabilité qui correspondaient à une expertise d'un enseignant chercheur qui a été recruté dans une autre université.

Il subsiste 20% des actions qui ne sont pas pleinement réalisées. Le plus souvent il s'agit d'actions qui ne sont pas encore en place dans toutes les composantes ou bien d'actions particulièrement résistantes à la réalité universitaire, par exemple pour que tous les supports de cours soient

accessibles aux étudiants en situation de handicap dès les premières semaines de L1.

On peut donc considérer que la réalisation des projets 2015-2019 est très satisfaisante comme l'indique les actions qui suivent.

I. Favoriser l'accueil et l'accompagnement de l'étudiant

Les 9 fiches initiales ont été réalisées (annexe bilan des fiches). On note en particulier que l'URN a mis en place :

Le réseau des référents

L'accompagnement de proximité des étudiants est assuré par un référent administratif et un référent enseignant dans chacune des composantes. Deux réunions plénières par an permettent de gérer les situations exceptionnelles rencontrées dans l'organisation des enseignements ou des examens et de définir les opérations à travailler dans le semestre. Le réseau des référents permet d'ajuster les actions en fonction de l'organisation administrative des services de scolarité et des impératifs de formation de chaque composante. L'adhésion de l'URN au programme national « Construire une université Aspie friendly » s'est traduite par la nomination d'un référent autisme pour l'établissement.

Le principe de la tolérance orthographique pour les étudiants dyslexiques

Il tient compte des exigences académiques en permettant à l'enseignant de préciser avant l'intitulé du sujet d'examen si l'usage de la tolérance orthographique s'applique pour l'épreuve. Une vignette collée dans la copie prévient le correcteur de faire preuve de tolérance pour l'orthographe. Cette action permet aux étudiants concernés de ne pas systématiquement utiliser l'ordinateur et un logiciel de correction. Elle est le plus souvent proposée avec un temps majoré. Le retour d'expérience est très positif.

L'attestation de réussite

Elle est rédigée par le service de scolarité à la demande de l'étudiant. Elle liste seulement les unités d'enseignement qui ont été validées. Cela rend beaucoup plus lisible le parcours de formation des étudiants quand ils bénéficient d'aménagement de la durée des études ou repassent des UE. Ce service est apprécié par les étudiants qui préparent des dossiers de candidature en formation post-licence ou dans leurs demandes d'orientation. L'actuelle application APOGEE ne permet pas d'éditer ce document qui est donc extrait manuellement dans les services de scolarité. Il est attendu que l'application en cours de développement par le MESRI mettra à disposition cette fonctionnalité.

L'accompagnement spécialisé

Il s'est développé pour les étudiants dyslexiques et les étudiants autistes.

- **Les étudiants dyslexiques**

- une **formation ouverte aux étudiants dyslexiques** est organisée par le service de médecine préventive à chaque rentrée. Un(e) orthophoniste et un(e) neuropsychologue leur proposent des stratégies pour limiter la charge cognitive, organiser la mise en page des écrits, gérer le stress et le temps en examen.
- **le Bilan orthophonique** et cognitif des fonctions langagières Exalang Lyfac (mémoire, langage oral, langage écrit) est proposé gratuitement par le service de médecine préventive.

- **Les étudiants autistes**

- **Accompagnement de rentrée pour les étudiants autistes**

Depuis septembre 2019, sur financement CVEC, des tuteurs diplômés du master de psychologie et formés à l'autisme accompagnent les nouveaux inscrits à l'université. Ils aident dans les démarches, accompagnent sur les forums de rentrée 'MODULO', présentent l'étudiant aux secrétaires et référents, visitent le campus. Il est aussi proposé l'accompagnement en réunion de rentrée ou une rentrée individualisée en commentant le diaporama et les films diffusés dans les amphis. Il est encore possible que l'étudiant soit accompagné dans les premiers cours et séances de TD. L'action se déroule du 25 août jusqu'au 25 octobre. Le retour d'expérience est positif. L'action sera étendue aux étudiants déficients visuels et à ceux qui en font la demande explicite à la rentrée 2020.

- **Tutorat d'inclusion sociale pour étudiants autistes**

L'action a débuté en janvier 2019. Elle propose aux étudiants autistes de partager des temps de loisirs avec des tuteurs formés et suivis par le référent autisme. Les partages de loisirs sont proposés tous les quinze jours pour deux heures. Promenades, musée, exposition, jeux de société, piscine, bar à chats ... Les rencontres sont organisées par groupe de 2 étudiants et 2 tuteurs. Le retour d'expérience a engagé à proposer l'action sur l'ensemble de l'année universitaire à partir de septembre 2019.

- **Formation à la prise de notes pour étudiants autistes**

La plupart des étudiants autistes bénéficient de la prise de notes faite par un étudiant rétribué par l'université. Cependant, il est apparu important d'accompagner les étudiants pour qu'ils gagnent en autonomie, à la fois en cours et travaux dirigés, mais aussi par exemple dans des réunions de travail avec d'autres étudiants pour des projets tutorés. Le référent autisme a organisé deux sessions de formation espacées d'un mois. Il a proposé des techniques de mise en page et de notation en première session puis a proposé de faire le point et ajuster les pratiques un mois plus tard. La formation a été délivrée en groupe. L'un est plutôt prévu pour les étudiants en sciences, l'autre pour ceux en lettres et SHS. La première formation s'est tenue en septembre-octobre 2019. Le retour d'expérience engage à renouveler aux rentrées suivantes.

- **La mise à disposition des notes de Cours 1 à 6**

La nécessité de combler le délai de mise en place des preneurs de notes pour les étudiants en situation de handicap n'est pas généralisée à l'ensemble des cours et principalement en L1. Cette action est une des priorités à l'étude avec les référents de composantes, notamment en

faisant appel aux bureaux des étudiants pour les UE dont les cours ne sont pas encore disponibles. Une fiche décline les actions projetées.

D'autres actions n'étaient pas programmées en 2016 mais se sont imposées

- « Construire une université Aspie Friendly ».

Institué dans le cadre des « Nouveaux Coursus à l'Université » du PIA 3, le projet « Construire une université Aspie friendly » est piloté par Bertrand Monthubert, Université Toulouse III- Paul Sabatier. Il s'agit de :

- Proposer une expérience nationale d'intégration universitaire pour les étudiant(e)s avec syndrome d'Asperger (Aspies)
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie universitaire des Aspies
- Conduire à la construction d'une université inclusive pour toutes et tous
- Prendre en compte la diversité des profils d'étudiant(e)s

L'URN est en charge de la coordination du WP3 « vie quotidienne » dans l'accompagnement de l'étudiant (Pr Brun).

La mise en place du dispositif a donné lieu à des actions spécifiquement orientées sur l'accompagnement des étudiants autistes (cf supra, tutorat de rentrée ; formation à la prise de notes ; tutorat d'inclusion sociale). Elle assure aussi des sessions de formation à l'attention des secrétariats, des enseignants, des agents SST. Le coordonnateur Aspie Friendly pour l'URN est référent autisme pour l'établissement. Il siège en équipe plurielle et en réunion des référents.

- **Achat d'ordinateurs pour les examens**

L'augmentation du nombre d'étudiants en situation de handicap a nécessité d'équiper les composantes en ordinateurs et tablettes en conformité avec les mesures notifiées dans les arrêtés d'aménagement d'examen. Des financements BQE puis ARE ont permis d'acquérir 41 ordinateurs portables avec licence Antidote et 33 tablettes. En 2019, le SUN et la DSI ont remis en état 40 ordinateurs portables qui avaient servi au prêt étudiant. En accord avec la politique de l'URN, les 114 machines sont mutualisées par site et la gestion est sous la responsabilité des services d'informatique des composantes.

- **AGAPE**

A l'initiative de l'Espace Handicap, l'URN dispose désormais d'une application de gestion des dossiers des étudiants en situation de handicap. AGAPE (Application de Gestion et d'Accompagnement Personnalisé des Etudiants) a été développée par la DSI qui a mis à disposition les premières versions en moins de 4 mois puis a sécurisé le dispositif tout en le faisant évoluer au fil des demandes de l'Espace Handicap et du Service de médecine préventive. Cette application sera présentée aux Journées Nationales des Relais Handicap à Valenciennes 2020 ainsi qu'un outil de gestion construit à Lyon et un autre à Bordeaux. L'intérêt d'AGAPE est d'abord de dématérialiser les dossiers et par conséquent de sécuriser les données en accord avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). L'application a par ailleurs l'avantage d'une gestion des dossiers des étudiants au fil de leur parcours de formation. Il permet de partager certaines informations avec les médecins pour l'édition des avis d'aménagements d'examen avant la

signature de l'arrêté par le président de l'URN, via la DEPE ; d'éditer des contrats de tutorat ou de prises de notes et de renseigner au fil de l'eau les questionnaires annuels demandés par le MESRI.

- Engagement de Confidentialité

Sur recommandation du Ministère, un document définissant le cadre des interventions et les relations fonctionnelles de l'Espace handicap et du Service de Médecine Universitaire de l'université de Rouen Normandie a été voté en CFVU en décembre 2019. Il met en place un engagement de confidentialité signé par chacun des professionnels impliqués dans le travail de l'équipe plurielle. Cette équipe réunit les représentants du Service universitaire de médecine préventive, les agents de l'Espace handicap, le (la) chargé de mission handicap, le référent autisme de l'URN et les représentants de l'association Handisup Normandie.

II. L'accessibilité des locaux et aux enseignements pendant le cursus

Le schéma directeur annonçait 24 fiches qui ont toutes permis des avancées de l'accessibilité.

Agenda d'accessibilité programmée (AD'AP) :

Travaux réalisés 2019 : => Attestation d'achèvement de travaux établie par un bureau contrôle agréé.

- Campus Mont Saint Aignan : - Lémery (bat. 21) - Satie (bat 15) - STAPS (bat 33) - CETAPS (bat 36), Centre de loisirs (bat 27), ; Michel Serres (bat 4)

Travaux terminés en 2019 :

- Affaires générales (bat 26) ; IUT (bat 39 et 27),
- IUT Elbeuf (Travaux terminés) ;
- Campus Martainville : bat Stewart,

Travaux en cours ou en attente de l'attestation d'achèvement de travaux en 2020.

- Campus Mont Saint Aignan : MDU (bat 44) ; LSH (bat 12 13, 14, 6A, 6B) ; Tillon (bat 38) ; Bât 24 ; Bât 23 ; Bibliothèque MSA 9 et Bât 26 D (Demande de dérogation) ; IRCOF (bat 40) ; Technicom (bat 43); Staps 32 B et 32 C; Campus Martainville : Bât Bibliothèque ; bat TP
- Campus Evreux : Tilly (Programme de rénovation MOE), Livraison Automne 2020
- IUT Navarre : Les Bâtiments F, G et A seront terminés cette année.

Plan campus :

Au fur et à mesure des aménagements des espaces extérieurs et cheminements, le site web de l'URN affiche le plan du campus avec les places de stationnement PMR et les portes d'entrée accessibles.

Accès aux ascenseurs :

Tous les ascenseurs sont désormais en accès libre sans clef ni badge dès lors qu'ils conduisent à des espaces ouverts aux étudiants.

Handisciences :

Le site Handisciences liste les salles de TP en notifiant l'accessibilité aux installations et la dangerosité des produits manipulés.

Ce site offre désormais de nombreuses fonctionnalités qui sont appréciées des enseignants pour rapidement prévenir les référents d'un aléa ou pour trouver des informations utiles à l'accompagnement des étudiants au quotidien.

Transcription sous-titrée :

Le sous titrage de cours et conférences améliore l'accessibilité à la formation pour des étudiants en situation de handicap (troubles de l'audition, trouble de l'écrit, trouble de l'attention, fatigabilité) ainsi que des participants, dont des seniors, aux conférences grand public données à la Maison de l'Université, notamment les conférences de l'UTLC. Après le développement d'une interface avec le système Ubcast de l'université BQE 2017, le BQE 2018 a acquis un crédit de 100 heures de transcription.

Salle de répit :

Chaque UFR s'est efforcée d'aménager une salle calme comportant au moins une table, une chaise, un fauteuil relax, une fontaine à eau. L'action, qui n'est pas encore généralisée à l'ensemble de l'université sera étendue aux bâtiments d'administration.

Site web pour l'inclusion des étudiants en situation de handicap :

Les pages « Espace Handicap » du site de l'UNR ont été entièrement refondues avec, particulièrement, des liens et ressources utiles qui permettent de « créer des documents accessibles » ou « enseigner avec la bonne attitude ».

III. L'information et la sensibilisation : diffuser une culture, favoriser la recherche sur le handicap

18 fiches annonçaient les actions à promouvoir pour sensibiliser la communauté universitaire et développer des travaux de recherche sur des questions liées aux situations de handicap.

- **Sensibilisation** : diverses actions ont été initiées pour communiquer sur le handicap. L'une avait consisté en une journée handicap avec une représentation théâtrale qui a tourné sur le campus de Mont Saint Aignan. Une autre a proposé de diffuser un film mis à disposition par Handisup où des anciens étudiants de l'URN en situation de handicap témoignent des facilités et obstacles qu'ils ont rencontrés. Le film, suivi d'une discussion, était présenté aux étudiants de L3 et DUT2. En 2019, une étudiante en service civique a proposé à 350 étudiants de renseigner un questionnaire et de discuter leurs réponses. Une deuxième session aura lieu à l'occasion de la journée de l'audition, puis une troisième en avril pour la journée autisme. Enfin, une exposition de livres et BD sur le handicap tournera dans les 5 centres de documentation au deuxième semestre 2020.
- **Journée bleue** : La Journée mondiale de sensibilisation à l'Autisme est animée à l'URN par le référent autisme Aspie Friendly. En 2019, une visuo conférence a été diffusée depuis Clermont Ferrand par le coordinateur de la formation des acteurs Aspie friendly (Pr P Chambres) chargé de l'accès à la formation des personnels des universités.

- **Expo photos** : une exposition de photographies intitulée « Le « privilège » du handicap au quotidien - Force Egalité et Réussite » a été conçue et réalisée par Handisciences dans le cadre d'un projet tutoré de master. Elle est présentée en UFR Sciences et Techniques à Mont Saint Aignan et le Madrillet. Elle tournera ensuite dans les UFR et sites de l'URN dont la Maison de l'Université et le bâtiment Michel Serres.



Le site de l'UFR Sciences et Techniques met à disposition des informations avec un agenda de permanence des référents et l'accès direct à la police open dyslexic. On y apprécie le clic sur le ticket d'intervention : outil simple d'utilisation pour les personnes en difficulté qui cherchent à communiquer avec les référents handicap de l'UFR Sciences et Techniques.

- **Financement de mois de stage en master** : depuis 2016, un appel d'offre est lancé chaque année en janvier pour financer 6 mensualités de stage de recherche. Pour en bénéficier, le projet doit concerner une question de handicap. La copie de la convention de stage signée montrant que le stage se déroule dans l'année universitaire en cours et le rapport de stage ou une synthèse (pdf) doivent être déposés avant le 15 octobre. Les travaux ont par exemple porté sur des dispositifs d'aide aux aveugles pour accéder à des images et des tableaux de peinture (laboratoire LITIS).

- **Allocation doctorale d'établissement** : depuis 2016, l'URN ouvre une allocation doctorale pour un étudiant avec RQTH s'inscrivant en doctorat. La procédure de dépôt des candidatures est identique à celle prévue pour la demande d'allocation ministérielle. Le collège des Ecoles doctorales classe les candidats et attribue l'allocation établissement au dossier le mieux classé qui n'a pas obtenu de financement national ou régional. La première allocation de 2016 a donné lieu à la soutenance de thèse en décembre 2019.

IV. L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants

Ce chapitre recommandait essentiellement que l'université participe aux rencontres étudiants entreprises et qu'elle devienne terrain de stage pour des étudiants en situation de handicap.

- **Accueil stagiaires métiers fonction publique dans les services de l'université** :

L'URN participe désormais chaque année aux « rencontres étudiants handicapés entreprises » organisées par Handisup. Le stand permet de renseigner les étudiants sur l'accès aux métiers de la fonction publique, notamment dans l'éducation et l'enseignement supérieur. La rencontre est organisée comme un entretien en vue d'un stage ou d'une embauche.

V. Les ressources humaines de l'université : recrutement orientation, insertion, politique RH et recours aux ESAT

Bilan : Données relatives des personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

Une campagne de recensement des personnels BOE est réalisée annuellement par la correspondante handicap placée auprès de la Direction des Ressources Humaines. Les personnels concernés sont invités à adresser à la correspondante handicap, le formulaire de « déclaration volontaire de handicap » afin de se faire connaître ou d'exprimer de nouveaux besoins (aménagement de poste, temps partiel de droit, télétravail, informations sur la prise en compte du handicap dans le dossier retraite...). Un accompagnement et une écoute individualisée, en toute confidentialité, sont ainsi proposés. Une collaboration avec le Service de Médecine de prévention des personnels (médecin de prévention, infirmière, assistante sociale) de l'Université de Rouen Normandie et des partenaires externes (FIPHFP, MDPH, CAP EMPLOI...) permet par ailleurs d'appréhender l'accompagnement des agents dans le cadre d'une approche globale (emploi, santé et action sociale).

Les chiffres clés

Pour rappel, afin d'améliorer la prise en compte du handicap au sein des entreprises et des établissements publics, de plus de 20 salariés/personnels, la loi impose qu'au minimum 6% des collaborateurs soient des personnes en situation de handicap.

Le bilan annuel du FIPHFP présenté en 2019, au titre des données de l'année 2018, relève un taux d'emploi légal de personnes en situation de handicap dans la fonction publique de 5,61% en 2018, soit 250 760 bénéficiaires de l'obligation d'emploi. **La fonction publique d'État atteint un taux de 4,65%** (6,76% pour la FP Territoriale, 5,67% pour la FP Hospitalière).

A l'Université de Rouen Normandie, **le taux d'emploi direct** (nombre d'agents BOE/effectif total) **souligne une progression continue depuis 2016 passant de 3.04% en 2016 (soit 64 BOE) ; 3,85% en 2017 (soit 81 BOE) à 4,13% en 2018¹ (soit 87 BOE).**

Après une année marquée par une légère baisse en 2017 du taux d'emploi légal², l'Université de Rouen Normandie a atteint en 2018, **un taux d'emploi légal de 4,27% ce qui représente une contribution de 103 143€ versée au FIPHFP.**

	Déclaration FIPHFP 2017 au titre de l'année 2016	Déclaration FIPHFP 2018 au titre de l'année 2017	Déclaration FIPHFP 2019 au titre de l'année 2018
Taux d'emploi direct : % d'agents en situation de handicap	3,04%	3,85%	4,13%
Taux d'emploi légal : Taux d'emploi direct + dépenses déductibles	4,72%	3,93%	4,27%
Contribution FIPHFP	609 393,95€	29 609,80€	51 917,45€

¹ Données issues des déclarations FIPHFP au titre des années 2016, 2017 et 2018.

² Taux d'emploi légal (taux d'emploi direct + dépenses déductibles)

En 2018, 87 personnels sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Parmi ces agents, 66 sont des personnels titulaires (49 personnels BIATSS, 17 personnels enseignants) et 21 des personnels contractuels.

65,52% sont des femmes ;

49,43% relèvent de la catégorie C ;

79,31% sont âgés de plus de 40 ans.

Concernant les recrutements BOE par voie contractuelle³, l'Université de Rouen Normandie a ouvert depuis 2017 au moins un poste chaque année.

Recrutements	2017	2018	2019
Recrutement BOE A	0	1	0
Recrutement BOE B	0	0	0
Recrutement BOE C	1	0	2

Un recrutement BOE en qualité de Maître de Conférences contractuel au titre de l'article 29 du décret n°84-431 sera ouvert au titre de l'année universitaire 2020/2021.

³ Le recrutement BOE par voie contractuelle permet aux personnes en situation de handicap d'être recrutées sur un contrat pouvant conduire à la titularisation sans passer par un concours.

Convention de partenariat entre le FIPHFP et l'université de Rouen Normandie en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de la rédaction du schéma directeur « Handicap » 2020-2025 et afin d'y inscrire une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens permettant de mobiliser des aides financières, le Président de l'université de Rouen Normandie a missionné la Direction des Ressources Humaines afin d'enclencher une démarche de conventionnement. Un rendez-vous avec le délégué territorial au handicap est programmé le 11 mars 2020.

PROJET 2020- 2025

Le schéma directeur handicap 2020-2025 est présenté sous cinq chapitres

- I. L'accueil et l'accompagnement de l'étudiant
- II. L'accessibilité des locaux et enseignements pendant le cursus
- III. L'information et la sensibilisation : diffuser une culture, favoriser la recherche sur le handicap ;
- IV. L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants
- V. Les ressources humaines de l'université : recrutement orientation, insertion, politique RH et recours aux ESAT

Pour chacun des chapitres, il liste les fiches action dans un tableau récapitulatif et détaille le contenu par fiche. Pour faciliter la consultation du document, les fiches sont numérotées par chapitre sous forme I 1, I 2 jusqu'à V 6.

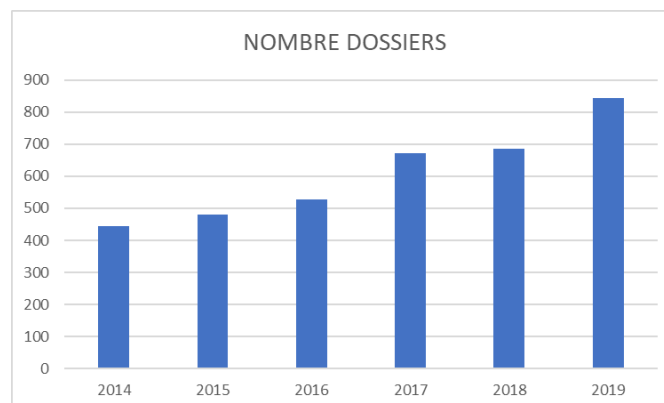
I - L'accueil et l'accompagnement de l'étudiant

Fiche 1		Renforcer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement à l'Espace Handicap
Fiche 2		Élargissement du tutorat de rentrée
Fiche 3		Transition -3 +3 informations aux lycéens
	3.1	Edition d'une BD Enseignement supérieur universitaire pour les salons d'orientation
	3.2	Éditer une BD propre à l'uni Rouen Normandie et/ou à l'uni Normandie
	3.3	Faire un clip vidéo sous-titré et LSF sur l'accueil par l'Espace
	3.4	Réunion annuelle d'informations aux lycéens et leurs familles
Fiche 4		Accessibilité aux études
	4.1	Formation des doctorants à l'accessibilité aux documents
	4.2	Nomination d'un référent accessibilité numérique par composante
	4.3	COFIL Numérique
	4.4	Prise notes en début d'année
Fiche 5		Mise aux normes d'accessibilité du site web et des documents
Fiche 6		Secrétariat pour examen spécialisé

Fiche 1 : Renforcer les dispositifs d'accueil et d'accompagnement à l'Espace Handicap

L'espace Handicap compte deux agents. Il a bénéficié du recrutement du deuxième poste ASI en 2018 ; poste qui a été assuré par des agents contractuels depuis 2016.

Le 2^e poste ASI, demandé dans le schéma directeur 2015, a correspondu à l'accroissement du nombre d'étudiants reçus à l'espace handicap, notamment pour les aménagements d'études. L'effectif était en effet passé à 500 en 2016. On compte aujourd'hui 900 dossiers d'étudiants en 2019-20. Tous sont reçus ou contactés téléphoniquement chaque année.



Depuis janvier 2018, une mission de volontaire en service civique est dédiée aux actions de sensibilisation pilotées par la responsable du service. Le (la) service civique applique sur le terrain des sites des campus les actions travaillées à l'Espace Handicap (cf sensibilisation dans le bilan supra).

Au-delà de l'accroissement des effectifs d'étudiants qui pèse sur la charge de travail, la diversification des missions est à prendre en considération. Elle couvre deux aspects : d'abord l'animation-coordination des réseaux de référents et des tuteurs acteurs de proximité ; ensuite l'observation des parcours des étudiants en situation de handicap.

Les actions d'animation coordination correspondent à la création des réseaux déjà fonctionnels de référents (référents de composante) et de ceux qui sont envisagés à court terme (référents numériques handicap cf infra). Elles s'étendent d'autre part aux actions avec les Bureaux Des Etudiants des composantes via le Bureau de la Vie Etudiante ; aux actions des tuteurs associés au programme Aspie Friendly.

A ce jour, l'Espace Handicap ne produit pas d'indicateurs pour suivre efficacement le parcours étudiant et les formes d'accompagnement par champ d'enseignement-recherche. On ne dispose par exemple pas de données fiables sur les réussites, orientations et insertions professionnelles des étudiants en situation de handicap à l'université de Rouen Normandie. La coordination avec l'OVEFIP est à organiser à ces fins. On ne dispose pas non plus de données fiables pour évaluer l'efficacité des actions mises en place et le degré de satisfaction des étudiants et des enseignants.

Enfin une autre mission importante est d'actualiser le site web de l'Espace handicap en alimentant l'onglet « actualités » (soutenance de thèse dans le domaine du handicap, conférences et séminaires annoncés, etc.)

Cet ensemble de missions nouvelles justifie de dégager partiellement la responsable de l'Espace d'une partie des rendez-vous de définition des besoins et des mesures d'accompagnement pédagogique pour animer-coordonner les actions en cours et produire les indicateurs d'évaluation de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Comme dans d'autres universités (Nancy, Lyon, Strasbourg, etc.) il est souhaitable que la (le) responsable de l'Espace Handicap assure les missions transversales listées ci-dessus tout en participant à l'accueil dans les semaines de rentrée.

En résumé : L'augmentation du nombre de dossiers d'étudiants en situation de handicap et la diversification des missions nouvelles dédiées à l'Espace handicap justifient de renforcer les dispositifs d'accueil et de suivi des étudiants en soulageant les agents actuels d'une partie des tâches administratives. Cela passe par une nouvelle organisation du travail d'autant plus que tous les services à l'étudiant sont désormais regroupés dans le bâtiment Michel Serres. Il s'agit aussi d'envisager le recrutement d'un troisième agent de catégorie A de telle sorte que l'Espace Handicap remplissent l'accompagnement des étudiants et les missions transversales. Ce recrutement placerait l'URN dans la moyenne du taux d'encadrement des relais handicap des universités françaises.

Le poste inscrit au recrutement sera clairement identifié ouvert aux candidats en situation de handicap.

Fiche 2 : Élargissement du tutorat de rentrée

Expérimenté pour les L1 autistes, il sera étendu aux étudiants déficients visuels et à d'autres situations quand une demande expresse est déposée tout début septembre. De plus, le financement actuellement adossé au CVEC devrait être pérennisé sur la durée du schéma directeur

Pour rappel, ce tutorat accompagne les étudiants de L1 entre le 25 août et le 25 octobre pour la découverte du campus et de l'UFR, la présentation aux référents et secrétaires, la visite sur le forum de rentrée MODULO, la bibliothèque universitaire, la Maison de l'université et la bâtiment Michel

Serres, puis la réunion de rentrée, les premiers cours et premières séances de TD.

Fiches 3 : Transition -3 +3 informations aux lycéens

3.1 Edition d'une BD

Destinée aux lycéens et primo inscrits, elle sera mise à disposition dans les salons et une version numérique sera en ligne sur le site de l'université et les pages de l'Espace Handicap.

L'association Apaches a fait réaliser une BD par « corporate fiction ». La version numérique pourra être imprimée sur financement URN.

3.2 Éditer un support (sous forme de BD ou plaquette) propre à l'université Rouen Normandie

Les offres de l'Université pour l'accompagnement seront scénarisées puis écrites et dessinées en reprenant l'essentiel des informations en ligne sur le site de l'université. Action en coordination avec les services universitaires : BVE, MIO, SUN...

3.3 Faire un clip vidéo sous-titré et LSF sur l'accueil de l'étudiant en situation de handicap à l'URN

Ce document filmé et sous-titré pourra être présenté dans les réunions de rentrée et être mis en ligne sur universitice.

La réalisation est à faire en coopération avec les services audiovisuels, le SUN, et les services concernés.

3.4 Réunion annuelle d'informations aux lycéens et leurs familles

Organiser une demi-journée de présentation des offres d'accompagnement des étudiants en situation de handicap ouverte aux lycéens en terminale, aux référents des lycées et aux familles.

Prévoir un mercredi après-midi en relation avec la MIO en dehors des JPO (un mois avant ou un mois après), voire en relation avec l'opération Campus Ouvert.

3.5 Participation de l'Espace Handicap aux réunions d'information dans les BEF 76 et 27

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, la-le volontaire en service civique au sein de l'Espace handicap, pourra être associé aux réunions de présentation de l'offre de formation et de la vie étudiante, au sein des BEF de l'académie Normande, auxquelles sont conviés les volontaires en service civique de la M I O.

Fiche 4 : Accessibilité aux études

4.1 Formation des doctorants à l'accessibilité aux documents

Les doctorants sont pour partie les futurs acteurs de la formation et de la recherche dans l'enseignement supérieur ou d'autres institutions. L'objectif est de leur faire connaître et appliquer la charte d'édition des documents pédagogiques et administratifs dans les textes et diapositives. Il sera intégré dans les formations des Ecoles Doctorales

Une diffusion numérique du texte des recommandations minimales est disponible sur le site de l'Espace handicap. ([Http://formation-ve.univ-](http://formation-ve.univ-)

rouen.fr/liens-et-ressources-utiles-632935.kjsp?RH=PO1-5-4) Un cours en ligne est disponible.

4.2 Nomination d'un référent handicap accessibilité numérique par composante

Un référent numérique handicap sera nommé dans chaque composante. Cela pourra étendre les compétences du référent numérique de la composante après une formation spécifique à la charte d'édition de documents. Il sera chargé de former les enseignants et personnels administratifs à l'usage systématique de la charte éditoriale pour l'édition de textes papier ou sur les sites d'UFR, de département ou de laboratoire. Il veillera au respect de la charte éditoriale pour tous les documents numériques produits par la composante.

4.3 COPIL Numérique

Les responsables des services informatiques des composantes, un représentant de la DSI, un représentant du SUN, le vice-président au numérique, les référents numériques handicap des composantes, le (la) responsable de l'espace handicap, le (la) chargé de mission handicap constitueront un comité de pilotage du numérique. Ils tiendront au moins une réunion par an, au plus une par semestre, pour coordonner les actions d'accessibilité aux enseignements et documents des étudiants en situation de handicap. Ils définiront les actions à développer pour répondre aux besoins des étudiants à tous les niveaux des cursus en fixant l'agenda de réalisation puis l'évaluation des réalisations.

Le copil numérique étudiera les modalités de mise en œuvre de la formation des étudiants en situation de handicap à utiliser plus efficacement les aides numériques, en particulier les raccourcis clavier dans des applications bureautiques avancées. Elle envisagera aussi de

créer des rencontres innovations de type « bac à sable » où les étudiants partagent leur savoir-faire numérique en proposant des versions fiables et sécurisées.

4.4 Prise de notes en début d'année

Plusieurs actions sont à poursuivre pour que les étudiants en situation de handicap disposent dès la rentrée de notes de cours, notamment dans les 6 premières semaines. Les réunions des référents ont déjà conduit à recommander

- La coopération avec les BDE
- Le dépôt du plan détaillé du cours par l'enseignant
- Le dépôt du diaporama en amont ou sitôt le cours
- Le développement de la prise de notes collaborative
- Une solution pérenne est attendue pour la rentrée 2020-21

Fiche 5 : Mise aux normes d'accessibilité du site web et des documents

Le site web, et les documents qu'il affiche, fera l'objet de tests de conformité aux normes d'accessibilité (norme EN 301 549.). On veillera en particulier à proposer un affichage adapté en police open dys et/ou en double interligne et/ou en alignement à gauche des paragraphes. On réalisera les fiches projet sur l'accès du site web aux synthèses vocales. Enfin les informations majeures seront traduites en LSF en vidéo incrustées.

Fiche 6 : Secrétariat pour examen spécialisé

Des UFR souhaitent faire appel à des retraités de l'université pour les examens « spécialisés » dont le secrétariat ne peut pas être assuré par un étudiant. Les candidats retraités existent mais ne peuvent pas être rémunérés. Le projet est de trouver une solution satisfaisante pour les secrétaires experts avec bénéfice direct pour les étudiants.

Des universités ont créé une association de retraités dont les membres bénéficient de services de l'université (accès aux bases bibliographiques, location gratuite d'amphi ou salles) mais, en retour, ils ne sont pas rémunérés pour le secrétariat d'examen.

II. L'accessibilité des locaux et enseignements pendant le cursus

Fiche 1		Tests d'usage des cheminements :
Fiche 2		Plans et signalétique
	2.1	Plan de guidage
	2.2	Pictogrammes accessibilité affichés par bâtiment et sur le site web
	2.3	Label handicap de campus
Fiche 3		Équipement de boucles à induction magnétique (BIM) des bureaux d'accueil ou de scolarité
Fiche 4		Salle de répit

Fiche 1 : Tests d'usage des cheminements

L'action est conduite au coup par coup avec une réactivité suffisante des services de l'université pour faciliter la situation des PMR. Suite à l'initiative de l'UFR LSH qui a produit un film sur l'accessibilité au quotidien de deux étudiantes en fauteuil, puis a remédié aux principales difficultés, des évaluations au fil des accueils d'étudiants en situation de handicap vont permettre de systématiser les aménagements conformes aux usages pour l'ensemble des campus. Cette action a été présentée en réunion des référents fin 2019 et sera évaluée dans son avancement avant l'été 2020.

Fiche 2 : Plans et signalétique

2.1 Plan de guidage

Trois composantes ont rédigé un texte décrivant le parcours depuis la station TEOR ou BUS la plus proche jusqu'aux bâtiments d'enseignement ou de recherche.

L'analyse des usages des étudiants pour la recherche de localisation engage à utiliser un media vidéo. Les UFR et leurs Bureaux des étudiants sont sollicités pour réaliser une prise de vue piéton en déplacement vers les bâtiments d'enseignement. Les services audio visuels apporteront leur soutien logistique et technique et le film sera sous-titré avec le concours de l'Espace handicap et du SUN. Les films seront accessibles en ligne sur les sites des composantes et sur les pages lycéens de l'université de Rouen Normandie.

2.2 Pictogrammes accessibilité affichés par bâtiment et sur le site web

Le recours à des applications numériques pour préparer un déplacement est devenu d'usage courant chez les personnes en situation de handicap mais aussi chez les seniors ou les familles utilisant les poussettes.

Divers outils au service d'une mobilité inclusive sont à explorer pour compléter les informations.

- ✓ L'engagement de volontaires pour renseigner l'application « jaccede.com » permet d'afficher des photos et du texte notifiant les points d'entrée, ascenseurs, etc.
- ✓ Picto Access est aussi une application gratuite pour le grand public avec pictogrammes directement visibles par bâtiment, amphithéâtre, salle. La mise en œuvre suppose une formation par l'entreprise qui a déjà travaillé sur plusieurs sites dont l'université polytechnique des hauts de France à Valenciennes.
- ✓ L'action sera conduite en coordination avec la DRI, les composantes et l'Espace handicap.

2.3 Label handicap de campus

Une étude sera initiée pour connaître les conditions de labellisation de l'ensemble des bâtiments et services qui composent un campus universitaire. L'opération débutera sitôt que l'ensemble des dispositions prévues par l'AD'AP seront pleinement réalisées.

Fiche 3 : Équipement de boucles à induction magnétique (BIM) des bureaux d'accueil ou de scolarité

Chaque accueil de bâtiment ou chaque service de scolarité disposera d'une BIM facilitant la communication avec les personnes malentendantes équipées d'appareils d'amplification ou d'implant cochléaire. Un logo informe la personne qu'elle mette son appareil en position T. La boucle portative pourra être ponctuellement déplacée en salle de réunion.

L'action est prévue pour réalisation en 2020 et fait l'objet d'une demande de financement ARE.

Fiche 4 : Salle de répit

Tous les bâtiments et services veilleront à prévoir une salle de répit comprenant un fauteuil relax, une chaise, une table et une fontaine à eau.

III. L'information et la sensibilisation : diffuser une culture, favoriser la recherche sur le handicap

Fiche 1		Sensibilisation des étudiants aux situations de handicap
Fiche 2		Formation des doctorants
	2.1	Formation à l'accessibilité aux documents
	2.2	Formation à l'enseignement avec la bonne attitude
	2.3	Connaissance des modalités d'accompagnement communes aux universités en matière d'aménagement d'examen et d'études
Fiche 3		Formation des personnels (cf partie 5 ci-après)
Fiche 4		Favoriser la recherche sur le handicap
	4.1	Continuer le financement de mensualités de stages master
	4.2	Allocation établissement
	4.3	Réaliser un catalogue et une mise à jour des recherches intégrant la notion de handicap
	4.3.1	Questionnaire annuel aux directions des laboratoires et aux instituts de recherche
	4.3.2	Recherche par mots clés

Fiche 5		Communiquer dans les universités à l'étranger des modalités d'accueil des étudiants en situation de handicap à l'URN
----------------	--	---

Fiche 1 : Sensibilisation des étudiants aux situations de handicap

1.1 Continuer les opérations avec support questionnaire dans les composantes (travail confié à la mission de service civique)

1.2 Coopération avec les BDE pour opérations propres aux composantes

Fiche 2 : Formation des doctorants

Les doctorants, futurs enseignants, chercheurs, ingénieurs, sont directement en relation professionnelle avec les étudiants en situation handicap au titre de leur contrat d'enseignement. Les actions sont à programmer dans les contenus de formation offerts par le Collège des Écoles Doctorales (CED).

2.1 Formation à l'accessibilité aux documents

Connaissance des règles d'édition des documents. Le site Espace Handicap a mis à disposition un document récapitulatif (<http://formation-ve.univ-rouen.fr/liens-et-ressources-utiles-632935.kjsp?RH=PO1-5-4>) ainsi qu'un mini cours de 18 minutes (https://webtv.univ-rouen.fr/videos/la-prise-de-notes_67714/)

2.2 Formation à l'enseignement avec la bonne attitude

Le site Espace Handicap a mis en ligne des vidéos d'une dizaine de minutes et des dossiers pdf que les doctorants discutent en groupe au cours des modules de formation

2.3. Connaissance des modalités d'accompagnement communes aux universités en matière d'aménagement d'examen et d'études

Le site Espace Handicap à l'attention des étudiants en situation de handicap donne le lien pour accéder au « *guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé à l'université* » édité par la conférence des présidents d'université (2012). Ce guide est à commenter en groupe de doctorants en référence à leur expérience d'étudiant ou de chargé de cours.

Fiche 3 : Formation des personnels (cf partie 5 ci-après)

Fiche 4 : Favoriser la recherche sur le handicap

4.1 Continuer le financement de mensualités de stages master

L'action débutée en 2016 a permis de soutenir des recherches sur le handicap et la prévention à raison de 6 mensualités réparties entre les dossiers candidats. L'opération est à continuer en constituant une archive des mémoires rendus à l'espace handicap en fin de stage.

4.2 Allocation établissement

Le fléchage d'une allocation doctorale par l'établissement est primordial pour promouvoir l'accès aux études doctorales des étudiants en situation de handicap.

4.3 Réaliser un catalogue et une mise à jour des recherches intégrant la notion de handicap

Le recensement annuel des recherches conduites dans le champ du handicap est à conduire par deux voies

4.3.1 Questionnaire annuel aux directions des laboratoires et aux instituts de recherche

Recenser les recherches réalisées ou en cours ainsi que le lien vers les chercheurs impliqués.

4.3.2 Recherche par mots clés

Une liste de mots-clés identifiant les recherches menées dans le domaine du handicap est proposée à la DRV pour extraire les titres à insérer dans les archives

Fiche 5 : Communiquer les modalités d'accueil des étudiants en situation de handicap à l'URN dans les universités à l'étranger

Mobilités entrantes : le nombre d'étudiants internationaux en situation de handicap est particulièrement faible à l'URN. Par contre en mobilité sortante, le nombre d'étudiants URN en situation de handicap candidats à des séjours Erasmus augmente grâce à l'action Handisup à l'International menée par l'association Handisup avec la DRIC et l'Espace Handicap.

Afin de développer les mobilités entrantes, un travail concerté avec la DRIC est à mener pour mieux afficher la politique handicap de l'URN.

IV. L'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants

Fiche 1	Orientation – Information : consolider la coordination entre la MIO, l'Espace Handicap et l'association Handisup
Fiche 2	Insertion professionnelle : développer le partenariat entre BAIP et l'association Handisup Espace Handicap

Fiche 1 : Orientation – Information : consolider la coordination entre la MIO, l'Espace Handicap et l'association Handisup

L'expertise de la MIO dans l'aide à la construction du parcours de formation constitue la ressource immédiate pour tous les étudiants de l'université de Rouen Normandie. Une réflexion concertée sera conduite pour que les étudiants en situation de handicap puissent, quand cela leur est nécessaire, bénéficier aussi des ressources disponibles à la M I O en plus des offres de l'association Handisup.

Fiche 2 : Insertion professionnelle : développer le partenariat entre BAIP et l'association Handisup

L'association Handisup Normandie, créée simultanément à la mission handicap en 1998 à l'université de Rouen, a développé un savoir-faire particulièrement innovant et efficace pour l'insertion professionnelle des étudiants handicapés. Ses activités sont reconnues au plan régional et national. L'association Handisup agit en partenariat avec l'URN qui par convention, accompagne également les étudiants URN à la construction du projet personnel et professionnel.

Le conventionnement avec l'association Handisup doit être redéfini relativement aux ressources/ services offerts à tous les étudiants par les services à l'étudiant dont le BAIP, notamment l'expertise proposée par la psychologue du travail et le pilotage du Portefeuille d'Expériences et de Compétences. Cette coordination est facilitée par le partage des bureaux au premier étage du bâtiment Michel Serres.

V. Les ressources humaines de l'université : recrutement orientation, insertion, politique RH et recours aux ESAT : La politique RH en matière de handicap

Fiche 1	Faciliter la production d'un diagnostic quantitatif et qualitatif mettant en lumière les enjeux et les leviers pour développer un plan d'action de maintien dans l'emploi et de handicap.
Fiche 2	Favoriser le recensement des personnels BOE
Fiche 3	Sensibiliser les personnels au handicap
Fiche 4	Accompagner les personnels en situation de handicap
Fiche 5	Renforcer la politique de recrutement des personnels Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

Rôle de la correspondante handicap pour les personnels :

Sous l'autorité directe de la Directrice des Ressources Humaines, la correspondante handicap s'attache particulièrement à :

- apporter par les moyens appropriés une information la plus large possible sur les droits des personnes handicapées,
- sensibiliser et former l'ensemble de la communauté universitaire de manière à lutter contre les discriminations et les représentations négatives liées au handicap,
- améliorer la visibilité des dispositifs et la formalisation des procédures,

- garantir la confidentialité de la déclaration des agents et en fiabiliser les données,
- améliorer le recrutement par la voie contractuelle et organiser les commissions de recrutement,
- traiter les demandes d'aménagements, de compensation, de formation et de maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap,
- participer aux différents groupes de travail et commissions concernant les personnels en situation de handicap et d'inaptitude,
- améliorer la visibilité de la politique handicap de l'établissement et la valoriser en participant à des colloques, à des manifestations et en nouant des partenariats,
- assurer le suivi financier des dépenses relatives au handicap,
- développer des partenariats avec des organismes œuvrant dans le domaine du recrutement et du maintien dans l'emploi,
- être l'interlocutrice de la Mission à l'intégration des personnels handicapés (MIPH) de l'administration centrale,
- être la correspondante du comité local du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Cette fonction étant transversale, la correspondante handicap articule son action avec tous les autres interlocuteurs impliqués dans la gestion de l'un ou l'autre des points mentionnés ci-dessus, et notamment avec les médecins dont les avis sont obligatoirement requis pour la plupart des situations.

1. Faciliter la production d'un diagnostic quantitatif et qualitatif mettant en lumière les enjeux et les leviers pour développer un plan d'action de maintien dans l'emploi et de handicap.

Assurer le suivi des effectifs BOE et agents porteurs de restriction afin de pouvoir anticiper et apporter les réponses adéquates aux problématiques rencontrées.

Faciliter la production annuelle de la DOETH (Déclaration de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés).

Établir un diagnostic sur l'absentéisme pour raison de santé (analyser les causes de l'absentéisme constitue un levier permettant de déterminer les mesures à prendre pour éviter, diminuer, identifier les situations débouchant sur une inaptitude, un reclassement, un handicap).

Réaliser la projection des effectifs (allongement de carrière, évolution des métiers...)

Construire une politique « maintien dans l'emploi et handicap » adaptée aux problématiques de l'Université de Rouen Normandie et la piloter dans le cadre d'un conventionnement FIPHFP.

2. Favoriser le recensement des personnels BOE

Concevoir et diffuser des communications personnalisées afin de donner aux messages sur le handicap une résonance maximale (déclaration, impact financier pour l'établissement...).

Adapter le formulaire de renseignement à l'attention des personnels nouvellement recrutés afin de mieux recenser les personnels qui souhaitent se déclarer.

Diffuser la ou les campagne(s) de la Mission à l'Intégration des Personnes Handicapées.

Réaliser annuellement une campagne de recensement auprès de l'ensemble des personnels afin d'inciter les agents à communiquer leur justificatif lié à une reconnaissance administrative du handicap ou d'engager les démarches d'une part et d'autre part de les inciter à signaler leurs problématiques de santé pour bénéficier d'un accompagnement individualisé (aides et conseils adaptés pour l'aménagement du poste et le maintien dans l'emploi).

3. Sensibiliser les personnels au handicap

Former les personnels pour un meilleur accueil et maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap : inscrire la notion de « handicap » dans le cahier des charges de l'offre de formation de l'Université de Rouen Normandie (personnels encadrants, enseignants, acteurs de la prévention (SST, Assistants de prévention...), personnels préparant un concours (cat. A, B, C) et lors d'une journée d'accueil des nouveaux arrivants.

Inscrire dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEH), une action de sensibilisation en partenariat avec le Service de Médecine de prévention.

Participer à la journée nationale « Duo Day » (découverte métier pour les personnes en situation de handicap).

En accord avec l'agent en situation de handicap, proposer de réaliser une sensibilisation auprès des collègues concernés.

Mobiliser les assistants de prévention afin de proposer un accueil « tutoré » pour l'agent en situation de handicap.

4. Accompagner les personnels en situation de handicap

Mettre en œuvre une démarche qualité pluridisciplinaire (Direction des Ressources Humaines, Médecine de prévention) afin d'améliorer l'accompagnement des personnels en situation de handicap ou rencontrant des problématiques de santé.

Mener une réflexion sur la création d'un Pôle « Santé et Qualité de vie au travail » dans le cadre d'un accompagnement global et des missions transverses liées à la question du handicap et plus globalement dans le cadre de la mission « Responsabilité sociétale et développement durable » mise en œuvre au sein de l'Université de Rouen Normandie.

5. Renforcer la politique de recrutement des personnels Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

Rendre visible l'information sur le handicap sur le site internet de l'Université de Rouen Normandie.

Favoriser la diffusion des offres d'emploi dans les circuits dédiés (CAP EMPLOI, bourses de l'emploi dédiées au recrutement des personnes en situation de handicap...)

Participer à des forums dédiés (TalentsHandicap, Emplois en Seine (village handicap) ...)

Favoriser l'ouverture des recrutements BOE.

Communiquer à l'échelle régionale et/ou nationale sur la politique de recrutement de l'Université de Rouen Normandie.

ANNEXES

Rappel des textes :

Charte université handicap 2012

Article 2

Chaque établissement élabore sa politique en la matière et en définit les axes stratégiques.

Cette politique est déclinée sous forme d'un schéma directeur pluriannuel adopté en conseil d'administration.

Le schéma directeur couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap (étudiant-e-s, personnels, formation et recherche, accessibilité). Il présente les priorités stratégiques retenues par les établissements, au regard des obligations fixées par la loi. Il explicite le pilotage et les modalités de mise en œuvre, décrit les actions engagées et précise le calendrier. Il est articulé avec les schémas directeurs existants.

.../...

Article 7

Chaque établissement renforce la cohérence et la lisibilité des enseignements et recherches menés dans le domaine du handicap.

Ceux-ci, intégrés au schéma directeur', sont soumis à l'avis des conseils compétents.

Article 8

Le MESR examine le schéma directeur pluriannuel que l'établissement lui présente dans le cadre du dialogue contractuel, lui apporte son expertise et son conseil ainsi que les éléments de comparaison issus des pratiques des autres établissements.

Le schéma ou des actions de ce schéma peuvent faire l'objet d'un accompagnement particulier, financier notamment, inscrit au contrat de l'établissement.

Le MESRI développe les échanges appropriés avec les autres ministères et instances concernés pour que les actions en faveur des personnes handicapées conduites au niveau national comme au niveau régional prennent en compte les étudiants.

[LOI n°2013-660 du 22 juillet 2013 - art. 47](#) relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

9° Il (CA) adopte le schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap proposé par le conseil académique. Chaque année, le président présente au conseil d'administration un rapport d'exécution de ce schéma, assorti d'indicateurs de résultats et de suivi

.....

Annexe 2

Bilan décembre 2019 des actions déposées en 2015

code couleur : Réalisé – En cours – Pas débuté - Abandonné

Accueil								
	Actions	Objet	Pilotage	2016	2017	2018	2019	
I 1	Recrutement ASI concours 2016	Doubler effectif espace handicap	DRH					
I 2	Recrutement médecin ½ temps	Consultation médicale	DRH					
I 3	Binôme direction adjointe en charge des études et un personnel administratif	Les enseignants référents d'UFR disposent de 12h eq TD dans service statutaire	EH					
I 4	Tuteur spécialisé	Appel à des professionnels spécialisés dans la compensation du handicap lié à un trouble spécifique	EH	Job coach Handi sup	Prévu dans Aspi friendly		Tutorat rentrée Tutorat inclusion	
I 5	Délivrance d'un certificat des réussites	Lister les enseignements validés sans figurer les ABI, défaillances et échecs	DEPE - CFVU		Accod des scolarités pour faire au cas par cas			

I 6	Accès aux filières sélectives de l'université	Instruction des dossiers des filières sélectives	DEPE CFVU		accès prépa IEP		
I 7	Aide à rédaction examen	Copie à ligne, plume marquée	CFVU UFR				
I 8	Compensation évaluation°	Tolérance orthographique	UFR CFVU	essais UFR science s			
I 9	Subvention expertises paramédicales	Participation forfaitaire aux frais de consultation	DEPE SUMP S	30 bilans orthop honie réalisés .	idem		

		ACCESSIBILITE		2016	2017	2018	2019
I 1	Coordination des schémas directeurs	Mise aux normes du bâti	DRI	AD'AP validé			
II 2	Plan, texte sur site web	Guidage jusqu'au bâti depuis les arrêts de bus pour chaque UFR et service	DRI- UFR	25%	Projet géoloc		
II 3	Plan des bâtiments	Guidage vers scolarité – amphitheâtre – salles spécialisées - TP	UFR EH	Trois UFR ont envoyé un texte.	Projet mapping « jaccède		

II 4	Livret handisciences salles TP	Accès en ligne aux listes d'équipement par salle de TP Recommandations hygiène et sécurité	UFR Sciences		Ajout des risques		
II 5	Plan des campus	Balises et géolocalisation	DRI – EH-LITIS		débuté au Madrillet Projet géoloc		Fait pour campus MSA
II 6	Accessibilité d'usage cheminement et bâti	Test annuel par étudiants formés « accessibilité universelle »	DRI – Handi sup UFR	réalisé en UFR STAPS mai 2016			
II 7	Marquage des portes	Code couleur sur les portes (Home Lab)	DRI UFR				
II 8	Accès libre des ascenseurs	Accès libre de tous les ascenseurs dans toutes les UFR	DRI UFR				
II 9	Amplification et confort d'écoute	Equipement d'amphis d'une interface wifi (écoute par casque)	DRI SUN MDU	amphi MDU sur crédit BQE	TWAVOX I		
II 10	Traduction LSF	Prévoir par DUT licence et mention de master les cours à traduire dans le forfait de 115 heures/an/étudiant	UFR				

II 11	Traduction braille des livres	Prévoir les titres biblio à faire traduire (disponibilité du livre et délai à anticiper)	UFR, BU				
II 12	Doc Braille	Natbraille (logiciel)	UFR				
II 13	Aménagement de postes	Banque de prêt dans les BU, salles de TP, salle de lecture BU	DRI – BU – UFR				
II 14	Aménagement salle informatique	imprimantes installées dans un endroit ventilé hors proximité des ordinateurs dans les salles informatiques	UFR				
			MDU				
II 15	Salle de répit Lieu calme	Salle repos, calme pour étudiant à besoin spécifique de répit	DRI-UFR-MDU	20%	30%		60%
II 16	Logement adapté en accès temporaire	Accès pour les étudiants en regroupement ou examens	EH-CROUS	Géré par formation continue			
II 17	Service de transport temporaire	Usage de transport adapté gare logement et logement UFR	EH MDP H	Géré par formation continue			

		NUMERIQUE		2016	2017	2018	2019
II 18		Normes éditoriales des documents	Collège des ED DRH Plan de formation	FOCUS TICE mai 2016	Inscrit dans formation des ED		
II 19	Mise aux normes des fiches et catalogues BU	Rendre accessible au braille, synthèse vocale et autres traductions les documentations	BU SUN				
II 20	Cours en ligne (extension généralisation)	audio et/ou vidéo des cours et documents avec mise en ligne universitaire	UFR SUN	en cours			
II 21	Sous titrage des cours	Sous titrage sur l'ordinateur de l'étudiant en temps réel (quasi)	EH SUN DRV	projet à l'étude	Crédit BQE 2017		
II 22	Prise de notes collaborative	Notes mises à disposition par les majors de promo à partir du S2	UFR EH BDE	en cours			
II 23	Cours des semaines 1 à 6	Pallier les délais de prises de notes quand les cours ne sont pas mis en ligne	UFR Assoc étudiants	voir à la rentrée 2016	A changement maquette		

II 24	Compensation sans alea	Prêt ordinateur et maintenance	UFR	SUN				
		INFORMATION		2016	2017	2018	2019	
	Livret Handisciences	Matériel salles TP						
III 1		Recommandations hygiène et sécurité			Ajout risques			
III 2	Actualiser site web handicap	Mise aux normes éditoriales,	DEPE SUN					
III 3	Actualiser site web handicap	document vocal et LSF du site	EH DEPE					
III 4	Croiser guide rentrée et guide espace handicap	Fiche procédures pour l'étudiant selon trouble	DEPE MIO mission					

		Sensibilisation		2016	2017	2018	2019
III 5	Film handicap à l'université		EH				
III 6	Handicap au travail		DRH MDPH				
III 7	Journée sport	Organisation de journées sur sites des UFR ou services	SUAPS SACSO				
III 8	Connaissance des outils de compensation échanges sur usage de logiciels		UFR				
III 9	Diffusion d'un film pédagogique	SEMAINE HANDICAP Film de 15 min et discussion	EH UFR			Clip et questions	Festival curieux printemps
III 10	Film et ou spectacle MDU Cinéma Ariel		MDU				
		Recherche					
	Exposé de travaux de recherche	Conf com orales com affichées	ED UFR				
III 12	Séminaires	Care et accompagnement	IRIHS				

III 13	Guide d'analyse des besoins	Dyslexie	IRIHS Mission			APACHES	
III 14	Sous titrage cours et conf MDU	sous titrage des cours et conférences	SUN EH		test sur des conférences UTLC		
III 16	IRIHS	catalogue des actions GRR handicap					
III 17		Lecture des sourds					
III 18		Employabilité					

		ORIENTATION
IV 1	sourds	SRI DEPE SUN
IV 2	Etudiants handicapés	INSERTION DRH Handisup
IV 3	Etudiants handicapés	DEPE Handisup EH

2016	2017	2018	2019

**RESSOURCES
HUMAINES DE
L'UNIVERSITE**

2016 2017 2018 2019

Fiche V1	les actions de recrutement	DRH
V.2	les actions d'accompagne ment	DRH
V.3	la déclaration FIPHFP	DRH
V.4	les indicateurs à mettre en place	DRH

Taux : 2,41 %	3,04 %		